

---

c|e|a

# NÉGOCIER SA RÉMUNÉRATION

COMMISSAIRES D'EXPOSITION INDÉPENDANT·E·S



## LES ARGUMENTS À CONNAÎTRE

C-E-A regroupe dix propositions et réflexions pour argumenter en faveur d'une rémunération équitable. Liste non exhaustive.

### 1. Se baser sur les préconisations du secteur

- Faire référence aux barèmes professionnels : Utiliser les barèmes et recommandations des réseaux professionnels, particulièrement celui proposé par C-E-A / Association française des commissaires d'exposition. Les réseaux publient des repères et préconisations tarifaires, prenant en compte les exigences des métiers. Ces outils permettent de justifier des honoraires correspondant à l'investissement en termes de temps, de compétences et de responsabilité.
- Mettre en avant des cas où d'autres institutions ou galeries respectent ces barèmes, pour légitimer votre demande.

### 2. Évaluer précisément le temps de travail

- Détailler le volume horaire réel d'un projet de commissariat, incluant les phases de recherche, de coordination, de conception, de montage, de suivi de production, et d'éventuels imprévus.
- Calculer le temps consacré à chaque étape et fournir une estimation globale pour expliquer que la rémunération doit refléter cet investissement.
- Conseil : Utilisez une grille horaire dans votre devis ou proposition. Cette grille doit indiquer combien d'heures vous prévoyez pour chaque tâche (par exemple, 30 heures pour la recherche, 20 heures pour la coordination avec les artistes, 15 heures pour la mise en place de l'exposition, etc.). Cela permet à votre interlocuteur-riche de mieux comprendre l'ampleur du travail à réaliser et pourquoi il est justifié de demander une certaine rémunération. Ainsi, ce conseil propose de rendre le processus transparent en montrant que le volume de travail est conséquent et justifie des honoraires adaptés.

### 3. Prendre en compte l'expertise et la spécialisation

- Un-e commissaire d'exposition met en œuvre une expertise qui relève d'années de formation, d'expérience professionnelle, et d'une connaissance pointue du secteur. Cette expertise doit être valorisée.
- S'appuyer sur les niveaux de qualification exigés par le métier (diplômes, expériences, publications) pour légitimer des honoraires à la hauteur de cette expertise.
- Comparer avec des métiers similaires dans le secteur artistique ou culturel qui nécessitent un niveau d'expertise élevé, tels que conservateurs-rices ou directeurs-rices de galeries.

#### 4. Inclure la gestion de projet dans la rémunération

- Le rôle de commissaire d'exposition inclut souvent la gestion étendue du projet : coordination des artistes, prestataires, partenaires, ainsi que la gestion administrative, budgétaire, et parfois la communication du projet. Ces tâches doivent être rémunérées en conséquence.
- Conseil : Décomposez les différentes fonctions (recherche artistique, logistique, gestion budgétaire) dans votre proposition pour montrer que cela dépasse le simple aspect curatorial.

#### 5. Souligner la précarité du statut d'indépendant·e

- Contrairement aux salarié·e-s, les indépendant·e-s n'ont pas accès à la sécurité sociale, aux congés payés, ni à d'autres avantages sociaux. Cela implique qu'une rémunération juste doit compenser cette précarité et la nature instable du travail.
- Conseil : Mentionner les charges sociales et fiscales importantes que doivent supporter les indépendant·e-s et qui réduisent le revenu net perçu.

#### 6. Insister sur la pérennité des relations professionnelles

- Proposer une rémunération équitable dès le début peut créer une relation de travail plus saine et durable avec les institutions. Cela contribue à l'établissement d'une confiance réciproque et favorise des collaborations futures de qualité.
- Rappeler que des conditions de travail justes augmentent l'engagement et la qualité des contributions sur le long terme.

#### 7. Mettre en avant la visibilité et le rayonnement du projet

- Le succès d'une exposition repose largement sur la qualité de la sélection artistique et la scénographie, qui sont la responsabilité du·de la commissaire d'exposition. Un projet bien réalisé bénéficie à la réputation de l'institution, à la valorisation des œuvres et des artistes.
- Les expositions jouent un rôle essentiel dans l'éducation du public, l'accès à la culture et l'enrichissement de la société. Le·la commissaire est en première ligne pour garantir cette mission de service public, justifiant ainsi une rémunération en adéquation avec cet impact.
- Montrer que des expositions bien conçues participent à la diffusion culturelle et à la sensibilisation à l'art, ce qui a une valeur sociétale indéniable.

#### 8. Utiliser des témoignages et des études

- S'appuyer sur des études sectorielles ou des rapports économiques qui soulignent l'importance d'une rémunération adéquate pour les métiers

créatifs. Citer des enquêtes sur la précarité des artistes et commissaires pour illustrer le besoin d'un ajustement des rémunérations.

#### 9. Mettre en avant l'importance de la diversité et de l'inclusion

- Une rémunération équitable permet à des commissaires issu·e·s de divers horizons sociaux et culturels d'avoir accès à ces métiers, renforçant ainsi la diversité dans les arts visuels. La sous-rémunération contribue à l'exclusion des professionnel·le·s qui ne peuvent pas se permettre de travailler pour des salaires dérisoires.
- Souligner l'importance de créer un secteur artistique plus inclusif et accessible à tous·tes, ce qui passe nécessairement par une rémunération juste.

#### 10. Proposer des contrats clairs et transparents

- Toujours établir un contrat qui détaille non seulement les honoraires et cessions, mais aussi les tâches précises à accomplir, les délais et les conditions de paiement. Cela permet de cadrer la collaboration et d'éviter les dérives qui pourraient conduire à une charge de travail non rémunérée. C-E-A publie à ce propos un contrat-type pour le commissariat d'exposition en indépendant·e.

#### Bonus. Valoriser la valeur du travail, malgré un budget restreint

- Toujours indiquer la juste rémunération, déterminée selon ses compétences, son expérience et la typologie du projet. Appliquer et faire figurer une remise pour correspondre au budget réellement disponible dans le cadre de la collaboration. Par ce biais, la valeur du travail apparaît nettement et indique la bonne volonté pour cette collaboration.
- Argumentaire : "Je crois fermement que votre projet a une valeur intrinsèque qui mérite d'être reconnue. Dans le cadre de notre collaboration, nous comprenons que les budgets peuvent parfois être limités. C'est pourquoi, exceptionnellement, je suis prêt·e à réaliser une remise afin de m'adapter à vos contraintes budgétaires. Cette décision n'affecte en rien la qualité de mon travail, qui reste notre priorité. Je me réjouis de contribuer à la réussite de votre projet et initier une collaboration avec vous."

## MODÈLE À COMPLÉTER

### ENGAGER VERS UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION, DÉLIMITER UN COMPROMIS

Madame/Monsieur [Nom du destinataire],

Je vous remercie chaleureusement pour votre proposition concernant le commissariat de [nom de l'exposition/projet]. Je suis très enthousiaste à l'idée de contribuer à un projet aussi passionnant et pertinent, qui promet d'offrir une belle visibilité aux artistes et de susciter l'intérêt du public.

En tant que professionnel-le du commissariat d'exposition, je mets à profit une expertise et des compétences développées au fil de plusieurs années d'expérience. Chaque projet exige une attention minutieuse et une capacité à relever divers défis, ce qui nécessite un investissement important en temps et en ressources.

Comme vous le savez, la situation économique actuelle, marquée par une inflation croissante, a sensiblement augmenté le coût de la vie. Les réévaluations régulières des taux globaux des cotisations pour le régime des artistes-auteurs-rices actuellement fixés à XX %<sup>1</sup>, m'impose également de concevoir des propositions tarifaires relatives au contexte sociétal que nous connaissons. Dans ce cadre, bien que la visibilité et les opportunités offertes par le projet soient importantes, elles ne suffisent pas à couvrir mes besoins essentiels et refléter mon expérience.

Ainsi, je souhaite discuter avec vous de la rémunération, afin qu'elle puisse être en adéquation avec les exigences du projet et les réalités économiques actuelles. Pour estimer la rémunération, je m'appuie sur les recommandations publiées par les réseaux professionnels du secteur des arts visuels, et particulièrement les outils diffusés par C-E-A / Association française des commissaires d'exposition. Ce réseau milite pour une rémunération juste et conforme au niveau d'expertise exigé par le métier de commissaire d'exposition. Leurs outils professionnels et recommandations de rémunération sont disponibles sur leur site internet.

Après avoir évalué le temps nécessaire pour mener à bien ce projet, y compris la recherche, la coordination, et l'engagement avec les artistes et partenaires, je suis convaincu-e qu'une juste compensation est cruciale pour reconnaître cet investissement. Je vous invite à prendre connaissance de mes propositions tarifaires via le devis en pièce jointe.

Je suis convaincu-e qu'un accord équitable entre nous permettra d'assurer la qualité et la réussite de cette exposition. Je serais ravi d'en discuter plus en détail afin de trouver un terrain d'entente qui soit bénéfique pour nous deux.

Je vous remercie encore pour votre confiance et votre compréhension, et je suis impatient-e de collaborer sur ce projet.

---

<sup>1</sup> Source :

[https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23749#:~:text=La%20cotisation%20est%20donc%20au,CRDS\)%20%3A%200%2C50%20%25](https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23749#:~:text=La%20cotisation%20est%20donc%20au,CRDS)%20%3A%200%2C50%20%25)

## MODÈLE À COMPLÉTER

### REFUSER UN PROJET AU MOTIF DE LA RÉMUNÉRATION

Madame/Monsieur [Nom du destinataire],

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée en me proposant le commissariat de [nom de l'exposition/projet]. C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance des détails du projet, qui témoigne d'une véritable ambition artistique et dont la pertinence me touche particulièrement.

Comme vous le savez certainement, j'exerce le commissariat d'exposition en indépendant depuis [nombre d'années]. Cette expérience me permet de mettre à disposition mes compétences, mon réseau et mon expertise au bénéfice des projets que je curate.

Cependant, après une réflexion approfondie de votre proposition et au regard de l'investissement nécessaire à sa bonne réalisation, je me vois dans l'obligation de décliner votre offre.

En tant que professionnel·le indépendant·e dans le domaine des arts visuels, je suis malheureusement confronté·e à une réalité économique complexe et incertaine. Le statut d'indépendant·e comporte en effet des risques inhérents liés à l'absence de sécurité de l'emploi, de rémunération stable et d'une compétitivité accrue, engageant généralement des conditions défavorables pour les commissaires d'exposition.

La rémunération proposée pour [nom du projet] est en deçà des préconisations recommandées par les réseaux professionnels du secteur, et particulièrement celles de C-E-A / Association française des commissaires d'exposition. Ce réseau milite pour une rémunération juste et conforme au niveau d'expertise exigé par le métier de commissaire d'exposition. Leurs outils professionnels et recommandations de rémunération sont disponibles sur leur site internet. Il me semble pertinent que, pour garantir la pérennité et la qualité du travail dans ce secteur, les conditions financières soient à la hauteur des compétences et des efforts investis.

Je demeure profondément respectueux·se de votre projet. Je me tiens ainsi disponible pour poursuivre les échanges avec vous afin de trouver un équilibre sain permettant une collaboration harmonieuse. Je reste à votre disposition si, à l'avenir, vos budgets venaient à évoluer dans le but de considérer la rémunération que je vous propose.

Si toutefois aucune évolution n'était possible, je vous souhaite beaucoup de succès dans la réalisation de cette exposition et reste à votre disposition pour toute nouvelle collaboration dans le cadre de futurs projets.

Avec mes sincères salutations,



## Association française des commissaires d'exposition

Association loi 1901

Siège social : 32, rue Yves Toudic - 75010 Paris

Bureau : 18, rue de l'Hôtel de Ville  
Cité internationale des arts  
Atelier-Studio 2033 C  
75004 Paris

[www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr)  
[info@c-e-a.asso.fr](mailto:info@c-e-a.asso.fr)

### Bureau

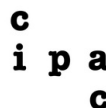
Aurélie Faure · Co-présidente  
Madeleine Filippi · Co-présidente  
Constance Juliette Meffre · Co-présidente  
Nicolas de Ribou · Co-président  
Jérôme Cotinet-Alphaize · Trésorier  
Magalie Meunier · Vice-trésorière

### Conseil d'administration

Damien Airault · Andréanne Béguin · Fabienne Bideaud  
Leïla Couradin · Émilie d'Ornano · Marianne Derrien  
Marie Gayet · Alexandra Goullier Lhomme · Raphaële Jeune  
Claire Luna · Léo Marin · Dominique Moulon · Elora Weill-Engerer.

### Coordinatrice générale

Chloé Maury



Fédération  
des professionnels  
de l'art  
contemporain

